



4 octobre 2022

Baromètre Odoxa pour Groupama « Les Français et la retraite » Les femmes toujours aussi lésées

Cessation d'activité, congé parental, monoparentalité ou activité non salariée : 47% des femmes connaissent ou ont connu une situation de fragilité qui les empêche de préparer leur retraite comme elles le souhaiteraient.

Près d'une femme sur deux (47%) a connu au moins une fois l'une de ces situations de précarité : cessation d'activité pour être mère au foyer ou s'occuper des enfants (24%) ; mère célibataire (17,5%) ; activité non salariée, faiblement ou non rémunérée dans le cadre d'un travail avec ou pour leur conjoint (9,5%). Conséquence : **plus de la moitié d'entre elles envisagent de continuer à travailler une fois à la retraite.**

Ces situations de précarité augmentent avec l'âge : 53% des 50 à 64 ans en ont déjà connu (contre 24% des jeunes). Mais l'inégalité sociale et territoriale est encore plus manifeste : les indépendantes en souffrent bien plus que les salariées (59% vs 49%), les ouvrières que les cadres (63% vs 37%) et les femmes les moins diplômées bien plus que leurs homologues diplômées du supérieur (55% vs 38%).

Globalement, en matière de retraite, les femmes sont lésées à tous les niveaux par rapport aux hommes : **seules 44% se considèrent bien informées sur les démarches à effectuer** (vs 49% des hommes), seules 17% ont souscrit un PER (vs 24%), seules 40% font confiance à leur employeur pour les aider à préparer leur retraite (vs 49%). En toute logique, elles sont 55% à ne pas avoir confiance dans notre système de retraite (quand 56% des hommes ont confiance).

Quelles solutions pour améliorer la retraite des femmes ?

Pour réduire l'inégalité hommes/femmes, les Français approuvent largement trois mesures proposées dans ce sondage : **l'attribution de points de retraite complémentaire pour toute interruption de travail liée à l'éducation des enfants ou au soutien des aînés (79%)**, la mise en place d'un dispositif permettant de transférer des droits à la retraite entre conjoints (76%) et la création d'un PER « interruption de carrière » avec des avantages plus importants (71%).

Aider les femmes à préparer leur retraite

Témoignages, simulateurs, vidéos et podcasts sur le site Ma Nouvelle Vie commence ici



Alexandra, mère célibataire

Alexandra, 47 ans, a 3 enfants et est mère célibataire. Alors qu'elle avait arrêté de travailler à la naissance de son premier enfant il y a 15 ans, elle a repris une activité salariée après son divorce.

Alexandra sait qu'elle ne pourra pas compter uniquement sur sa retraite de salariée. Quelles sont les options qui s'offrent à elle, ou à toutes femmes ayant peu ou pas travaillé?

[Les réponses ici](#)

Alice, aidante familiale

À 35 ans, Alice est mère de 2 enfants, dont Maxime, un an et demi, né handicapé. Pour faire face à cette situation, elle a dû trouver un nouvel équilibre entre sa vie professionnelle et familiale. Alice a décidé de se consacrer à temps plein à son fils pendant quelques années, consciente des risques que cette décision pourrait avoir sur sa retraite.

Comme Alice, 57% des aidants familiaux sont des femmes¹. Le système de retraite prévoit des compensations pour limiter les répercussions sur leur pension et sur leur âge de départ.

[Plus de renseignements ici](#)



Calculer l'impact d'un temps partiel sur sa retraite

En 2021, selon l'Insee, 28% des femmes en activité travaillaient à temps partiel², avec un impact évident sur leur pension de retraite. Pour aider à estimer cet impact, Groupama propose un simulateur créé avec son partenaire Sapiendo. En moins d'une minute, il est possible de calculer ses droits, en précisant la période travaillée à temps partiel, les revenus et le statut professionnel.

[Plus de renseignements ici](#)



Contact presse

Safia Bouda – 06 02 04 48 63
safia.bouda@groupama.com

¹ Source : Baromètre des aidants (octobre 2021), mené par l'institut de sondage BVA Opinion pour la Fondation April.

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6210275#titre-bloc-17>